

Résolution du syndicat Sidérurgie et Mines adoptée par la Journée syndicale le 14 novembre 2009

RESOLUTION du Syndicat « Sidérurgie et Mines »

Journée Syndicale du 14 novembre 2009

L'année 2008 a été une bonne année pour la sidérurgie luxembourgeoise sauf les trois derniers mois. Pendant le dernier trimestre de 2008, la sidérurgie luxembourgeoise a également été touchée par les conséquences de la crise financière pour l'économie réelle. Depuis cette période, même l'entreprise Arcelor-Mittal est tombée dans le rouge. Toutes les installations au Luxembourg étaient contraintes à l'arrêt afin de favoriser le déstockage.

Dans ces temps de crise, les partenaires sociaux ont encore intensifié la cadence de leurs rencontres pour finaliser ensemble avec le troisième partenaire qu'est l'Etat le plan pour l'avenir de la sidérurgie luxembourgeoise. Ce plan vise notamment à consolider la politique industrielle et sociale de l'entreprise. Les discussions ont finalement abouti le 19 décembre 2008 à la réunion tripartite « sidérurgie » avec la signature officielle des accords Lux 2011. Les syndicats (ASBL OGBL/LCGB) ont obtenu l'inclusion dans l'accord tripartite des activités supplémentaires du périmètre Arcelor-Mittal Luxembourg afin que les salariés de ces entreprises puissent également profiter des mesures d'accompagnement social sous ses différentes formes, comme la préretraite et la CDR, ce qui signifie une garantie d'emploi pour les salariés concernés.

C'est donc la confirmation du modèle social luxembourgeois qui a déjà fait ses preuves lors de périodes précédentes difficiles et qui s'impose à nouveau aujourd'hui dans le cadre d'une situation économique mondiale marquée par l'instabilité. L'année 2009 est encore plus difficile et il s'agit maintenant de veiller à la bonne application des mesures décidées dans le cadre des accords Lux 2011.

Les élections sociales du 12 novembre 2008 sous leur nouvelle forme, basée sur le statut unique, ont montré que l'activité syndicale de l'OGBL dans le secteur de la sidérurgie luxembourgeoise est devenue encore plus importante. Les salariés se sont exprimés clairement en ce qui concerne leurs futurs représentants, mais également en ce qui concerne les priorités syndicales dans le secteur de la sidérurgie pour les années à venir.

Dans ce contexte, il faut noter que la première des priorités de l'OGBL était à tout moment la défense conséquente des intérêts des salariés qui doivent rester le centre de toutes nos préoccupations. La sauvegarde de l'emploi et l'amélioration constante des conditions de travail et de rémunération étaient dans le passé et resteront dans le futur l'élément principal de l'action syndicale et collective sur le terrain.

Pour L'OGBL, le dialogue social est aussi important à l'avenir qu'il l'a été par le passé. L'OGBL vise un dialogue social et une cogestion de qualité dans le secteur sidérurgique et dans son périmètre. Le modèle actuellement en place permet à l'OGBL en tant que 1er représentant des intérêts des salariés d'être présent à tous les niveaux importants des

structures décisionnelles. Ceci vaut pour les conseils d'administration, pour le comité mixte de la sidérurgie et de son périmètre, pour les comités de concertation auprès des différentes sociétés, pour les délégations mixtes usines, pour la délégation mixte interusine, pour les volets touchant à la sécurité et à la santé des travailleurs au travail, pour les différents types de délégations du personnel (centrale, principale et divisionnaire) et le nombre des délégués libérés sur chaque site, pour le comité d'entreprise européen du groupe Arcelor-Mittal ainsi que sur le plan de la négociation des conventions collectives de la sidérurgie et du périmètre.

Par ailleurs, la tripartite sidérurgique qui fait également partie intégrante du modèle luxembourgeois du dialogue social de la sidérurgie garde toute son importance pour notre activité syndicale dans l'intérêt des salariés.

- L'OGBL souligne l'importance de l'industrie sidérurgique pour notre économie nationale.
- L'OGBL souligne que dans le cadre des pourparlers Lux 2011, le modèle luxembourgeois dit « tripartite » a permis d'élaborer un plan de modernisation de la sidérurgie et qu'il a fait ses preuves comme au courant des dernières décennies et son importance dans le futur.
- L'OGBL souligne l'importance du maintien de l'emploi au sein de la sidérurgie et des autres sociétés d'Arcelor-Mittal.
- L'OGBL souligne que la CDR et la préretraite doivent rester des parties intégrantes du modèle luxembourgeois.
- L'OGBL souligne que la négociation d'accords globaux rendant possible le maintien du tissu industriel et social doit rester l'élément central du modèle de dialogue social dans le secteur de la sidérurgie et de son périmètre.

La mise en place de ce modèle de négociation tripartite dans le secteur de la sidérurgie a été rendue possible grâce à une activité syndicale importante, soutenue par l'ensemble des salariés de la sidérurgie. Il va sans dire que l'OGBL en tant que premier syndicat national dans le secteur de la sidérurgie a joué un rôle de première importance tout au long de ce processus.

Dans ce sens, nous n'hésiterons pas à mobiliser massivement les salariés de la sidérurgie, au cas où le patronat remettrait en question la protection et les garanties d'emploi ainsi que la qualité du dialogue social pratiqué jusqu'aujourd'hui au niveau de la sidérurgie luxembourgeoise.

Esch-sur-Alzette, le 14 novembre 2009